

APPILLY BABOEUF BEAUGIES-SOUS-BOIS BEURAINS-LÈS-NOYON BÉHÉRICOURT BERLANCOURT BRÉTIGNY BUSSY CAISNES CAMPAGNE CARLEPONT CATIGNY CRISOLLES CUTS FLAVY-LE-MELDEUX FRÉNICHES FRÉTOY-LE-CHÂTEAU GENVRY GOLANCOURT GRANDRU GUISCARD



LARBROYE LIBERMONT MAUCOURT MONDESCOURT MORLINCOURT MUIRANCOURT NOYON PASSEL PLESSIS-PATTE-D'OIE PONT-L'ÉVÊQUE PONTOISE-LES-NOYON PORQUERICOURT QUESMY SALENCY SEMPIGNY SERMAIZE SUZOY VARESNES VAUCHELLES VILLE VILLESELVE

COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

ensemble, construisons le Noyonnais de demain

spéciale

LE PAYS NOYONNAIS : CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DU TERRITOIRE



Assises du Noyonnais de l'économie et de l'emploi

À la une

Vous aussi donnez votre avis !

L'intérêt et la particularité de ces assises résident dans la participation du plus grand nombre. Vous êtes ainsi invités à donner votre avis.

Pour cela 2 solutions :

Sur le site internet : www.assisesdu-noyonnais.fr avec un questionnaire

Les groupes de travail : 13 ateliers seront proposés autour des 7 thématiques de travail. Ils se dérouleront les 3, 4 et 5 juillet puis les 9, 10, 11 et 17 septembre. Détails et inscription sur le site internet.

Ensemble améliorons l'attractivité et la compétitivité de notre territoire.

La communauté de communes du Pays noyonnais mène depuis plusieurs années un programme d'actions ambitieux pour **redynamiser son territoire** (création d'un campus économique par la signature d'un Contrat de Redynamisation de Sites de Défense, soutien au canal Seine nord Europe, aide à l'implantation d'entreprises...). Aujourd'hui elle va encore plus loin en lançant **les assises de l'économie et de l'emploi** à l'échelle intercommunale. Cette grande consultation associera toutes les parties prenantes du territoire noyonnais (porteurs de projets, entreprises, commerçants, salariés, associations, habitants, communes, etc.). 7 grandes thématiques seront abordées lors de ces assises de l'économie et de l'emploi :

- *L'offre d'accueil des entreprises*
- *L'emploi et la formation*
- *La mobilité*
- *La place du campus Inovia dans le développement économique du territoire*
- *Le commerce et les services*
- *Le numérique dans l'économie territoriale*
- *Comment anticiper le grand chantier du projet CSNE*

Vous souhaitez créer votre entreprise ? *La communauté de communes du Pays Noyonnais est là pour vous aider.*

Le pôle Développement Économique accueille et accompagne les porteurs de projets qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise. Un conseiller informe gratuitement les créateurs.

Le conseiller oriente et informe les porteurs de projets sur l'ensemble de leurs démarches :

- Recherche d'un local d'activités
- Analyse de l'environnement économique
- Aide à la réalisation d'un prévisionnel et d'un business plan
- Obtention d'un prêt d'honneur à taux zéro avec Initiative Oise Est

Il est l'interlocuteur privilégié sur toutes les étapes de la création et met en relation avec l'ensemble des partenaires :

- Organismes Consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat),
- Experts comptables,
- Établissements bancaires,
- Assureurs

Quelques chiffres :

30, c'est en moyenne le nombre de projets qui verront le jour grâce à l'accompagnement du Pays Noyonnais et à son réseau.

200, c'est le nombre de porteurs de projets que le Pays Noyonnais accompagne en moyenne chaque année.

150 000€, c'est le montant annuel moyen de prêt à taux zéro débloqué pour le Pays Noyonnais grâce à son partenariat avec la structure Initiative Oise Est

1 500 000€, c'est le montant annuel moyen de prêts accordés à l'ensemble des créateurs par Initiative Oise Est.

Le restaurant Aux délices de l'Orient

A bénéficié de l'accompagnement à la création d'entreprise de la CCPN pendant 7 mois (étude de marché, travail sur le concept, réalisation du prévisionnel...) et a obtenu deux prêts à taux 0 auprès d'Initiative Oise Est.



Focus

Initiative Oise Est partenaire du Pays Noyonnais

Initiative Oise Est est une plateforme qui aide les créateurs et repreneurs d'entreprises. Dans ce cadre, elle propose un accompagnement pour :

- Monter le plan de financement du projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé
- Financer le projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur
- Une fois l'entreprise créée et le prêt accordé, elle aide à pérenniser la jeune entreprise pendant les premières années de son développement, en lui apportant un appui et des conseils, en faisant intervenir des partenaires compétents et des experts associés pour résoudre ses difficultés ponctuelles, en lui permettant de bénéficier du parrainage d'un chef d'entreprise expérimenté et en lui ouvrant les portes des réseaux d'accompagnement locaux (club de créateurs).

Ce dispositif vise tous les types de projet de création, de reprise d'entreprise et de développement de tous secteurs.